



Afin de bénéficier de l'offre d'essai Gratuit & commander nos services, nous vous remercions de compléter les documents et de nous les retourner par email à info@allo-accueil.fr

Vos coordonnées

Raison sociale :

Adresse :

Adresse :

Tél :

CP :

Ville :

N°siret :

Assujetti TVA : Oui Non

N°TVA :

Représentant légal :

Nom :

Fonction :

Tél :

E-mail :

Prénom :

Conditions de règlement

Mode de règlement :

Prélèvement mensuel automatique : Nous vous fournirons une demande de prélèvement automatique qui sera à nous retourner accompagnée d'un RIB à l'issue de la période d'essai. Le prélèvement s'effectue vers le 5 de chaque mois.

Envoi de facture :

papier : 2,00 €^{HT} / facture

internet : gratuit

3 tarifs au choix : Cochez ci-dessous la formule retenue



Messagerie

€ **10⁰⁰** HT / mois

Services inclus :

Pré décroché personnalisé

Message d'accueil personnalisé

Répondeur personnalisé

Transfert d'appels

Accès Smartphone et Interface client

Prise de message avec envoi par email

RDV / Agenda

€ **15⁰⁰** HT / mois

Services inclus :

Pré décroché personnalisé

Message d'accueil personnalisé

Répondeur personnalisé

Transfert d'appels

Accès Smartphone et Interface client

Prise de message avec envoi par email

Prise de RDV avec Agenda en ligne

Téléconsultation

€ **29⁹⁵** HT / mois

Services inclus :

Agenda en ligne

Module transaction sécurisée

Prix à l'appel :

Chaque appel traité est facturé selon le barème ci-dessous :

0-30 appels / mois	31-100 appels / mois	101-250 appels / mois	> 250 appels / mois
€ 1¹⁸ HT/appel	€ 1¹³ HT/appel	€ 1⁰⁸ HT/appel	€ 0⁹⁵ HT/appel
(1 à 2 appels /jour)	(2 à 5 appels /jour)	(5 à 12 appels /jour)	(12 appels et + /jour)

Ajustement automatique de votre facture en fonction du nombre d'appel traité

Tous nos prix sont donnés en euros avec une TVA à 20.00 % - Tarif applicable au 01/01/2021.

Prix à l'appel sortant à destination de la France et sur tél fixe : cf. barème ci-dessus + 0.04 € HT / min .

Prix à l'appel sortant à destination de la France et sur tél portable : cf. barème ci-dessus + 0.18 € HT / min .

Période d'essai : _____

Je souhaite bénéficier de la période d'essai gratuite (5 jours ouvrés consécutifs)

Formule Messagerie et / ou Formule Gestion Agenda :

Oui Non

Formule Téléconsultation :

Oui Non

Ouverture de compte : _____

Les frais d'ouverture de compte comprennent :

- Frais technique (création de votre compte, paramétrage, etc...)
- Formation à l'interface client (Prévoir 30 à 45 min)

Frais d'ouverture de compte

€ **30,00**_{HT}

Options : _____

Vous pouvez sélectionner des **services supplémentaires** en complément de la formule retenue.

<input type="checkbox"/>	Agenda supplémentaire	10,00 HT / utilisateur / mois	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Téléconsultation / Utilisateur supp	29,95 € HT / mois	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Répondeur enregistré	5,00 HT / mois	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Réception Fax	5,00 HT / mois	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Synchronisation logiciels : Google Agenda, Outlook, etc...	10,00 HT / utilisateur / mois	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	SMS et SMS de Rappel	0,20 HT / SMS	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Importation de données	100,00 € HT	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Serveur Vocal Interactif (SVI)	Nous consulter	

Tous nos prix sont donnés HT – TVA taux en vigueur.

Conditions générales de vente

Article 1 : Préambule

Allo Accueil fournit des prestations d'accueil téléphonique (tels que définies sur le site web <http://www.Allo-Accueil.fr>) permettant au client de disposer de services de permanence téléphonique externalisée, en renvoyant sa ligne sur le(s) numéro(s) de téléphone qu'Allo Accueil lui aura préalablement attribué

Les prestations sont soumises aux présentes conditions générales de ventes qui prévalent sur toutes les conditions d'achats, sauf dispositions dérogatoires.

Article 2 : Formation du contrat

Le contrat est formé sous réserve de la Réception par Allo Accueil de ce document (Page 1 à 4) dûment signé et complété par le client.

- Pour toute formule souscrite le nouveau client dispose d'une période « d'essai gratuite et sans engagement » de 5 jours consécutifs hors dimanche, jours fériés et congés scolaires comprenant les options retenues sur le bon de commande à l'exclusion de : synchronisation logicielles, importation de données, agenda sur site web. La date de début de l'offre d'essai sera fixée conjointement dès réception du bon de commande. Le client, souhaitant annuler son inscription à l'issue de la période d'essai doit nous faire parvenir par fax ou email son intention de non renouvellement au plus tard avant la fin du 5^{ème} jour. Au-delà du 5^{ème} jour, l'inscription est réputée acquise et nos services facturés.

Article 3 : Prix, paiement, durée

La prestation d'accueil téléphonique est composée :

- Des formules sélectionnées par le client
- d'appels reçus à l'unité,
- de services annexes à facturation mensuelle et à l'unité.

La prestation peut être modifiée à tout moment par le client par email ou par fax.

La souscription aux services ALLO ACCUEIL est reconduite mensuellement par tacite reconduction.

Le paiement s'effectue par prélèvement automatique en début de mois.

En cas de défaut de provision, les frais afférents sont refacturés au client avec un minimum de 45 €.

Si le paiement intégral du montant de la facture n'est pas parvenu dans le délai prévu, les sommes dues sont majorées de plein droit, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, de pénalités de retard égales à 3 fois le taux légal en vigueur avec un minimum de 45 €. Tout retard de paiement entraîne la suspension immédiate du service. Celui-ci sera réactivé après apurement total de la dette.

Article 4 : Responsabilité / Confidentialité

Dans le cadre de la prestation d'accueil téléphonique, le client doit s'assurer du bon acheminement de ses appels vers le(s) numéro(s) indiqué(s) par Allo Accueil.

Allo Accueil est tenu d'exécuter un service d'accueil téléphonique professionnel et personnalisé, dans le respect des règles de la profession.

Les parties conviennent qu'à ce sujet les obligations d'Allo Accueil sont des obligations de moyens, et que, hormis la correction, dans des délais raisonnables, des erreurs reconnues fondées, Allo Accueil ne supportera aucune responsabilité dans la mesure où aucun fait intentionnel ni aucune faute lourde n'est établie. La responsabilité d'Allo Accueil ne peut pas être engagée en cas : de force majeure, de perturbation ou d'indisponibilité locale due à son fournisseur d'accès téléphonique ou fournisseur d'accès internet. Allo Accueil garantit la confidentialité des données acquises dans le cadre de ses prestations d'accueil.

Article 5 : Loi RGPD du 25 mai 2018

L'intégralité de la solution Informatique Ubicentrex utilisée par Allo Accueil dans le traitement de vos services de permanence téléphonique est conforme aux exigences de la loi RGPD du 25 mai 2018.

Article 6 : Fin de contrat

Le client, souhaitant mettre fin au contrat, doit faire parvenir par fax ou email son intention de non renouvellement à Allo Accueil au plus le dernier jour du mois et être à jour dans ses règlements de factures.

Fait à : _____

Le : __ / __ / __

Nom : _____

Prénom : _____

Signature + Cachet (ci-dessous)